

ACHAT DU DOMAINE DE DURBON, DERNIERES NOUVELLES !

La vente du domaine de Durbon avance, notre partenaire SOLIHA Provence devrait signer le compromis avant la fin de l'année !

Ne manquez pas notre Assemblée Générale le samedi 30 novembre prochain !

Une journée est prévue au domaine de Sagnol, un lieu ressourçant pleine nature, protégé des ondes, sur la commune de Gigors et Lozeron (26 400).

Retour sur le 1^{er} rassemblement du comité médico-scientifique d'AZB

Pendant 2 jours en juillet dernier une dizaine de professionnels de la santé (dont une quinzaine représentés) se sont retrouvés pour faire le point sur de nombreuses questions autour du syndrome de l'électrohypersensibilité et de la chimicosensibilité sous la direction du Docteur Yves-Alexandre RAFALOVITCH. Les questions des besoins immobiliers pour les soins médicaux sur le futur centre de Durbon, du diagnostic, les examens biologiques, le degré de gravité, l'examen clinique du dentiste, la prise en charge des patients, la prise en charge médicale et la formation des professionnels de santé sont autant de points abordés Ce temps d'échanges et de travail en toute convivialité a été très apprécié de tous. De nombreux sujets sont encore à étudier et à approfondir. Le comité s'est donné comme objectif de se réunir à l'automne et l'association vient de programmer 3 dates pour 2020.

Un compte-rendu détaillé peut être transmis aux professionnels de la santé qui en feraient la demande à notre association.

Déplacement en Suisse, visite du bâtiment de Zurich dédié aux EHS-MCS



Quoi de mieux qu'une rencontre sur le terrain pour tirer parti d'une première expérience réussie !

Début septembre une délégation de personnes AZB et SOLIHA Provence s'est rendue en Suisse pour rencontrer les acteurs du projet Zurichois et visiter les lieux. Nous avons été accueillis par Christian Schifferlé à l'initiative du projet (très chimicosensible), Andréas Zimmermann architecte, Andy Schmidiger électricien bio et Daniel OBI notre traducteur (EHS). Une réunion de travail était organisée pour échanger et comprendre la méthodologie adoptée.

C'est en 2013 que le bâtiment de 15 appartements conçu pour accueillir 15 à 20 personnes a vu le jour. Ils ont bénéficié de l'aide financière de la ville de Zurich et de 4 coopératives immobilières.

La construction a coûté 5 millions d'euros.

Pour trouver ce lieu ils ont fait appel à des spécialistes en géobiologie pour analyser les sols et harmoniser les lieux. Des études préalables ont été réalisées sur la structure terrestre, la pollution de l'air, la population et les champs électromagnétiques. L'immeuble est construit avec un axe central principal sur lequel se situe l'ascenseur, les escaliers



et toutes les gaines techniques. Les appartements sont distribués tout autour. Au sous-sol on retrouve une buanderie collective, le chauffe-eau et la pompe à chaleur qui descend à 165 m de profondeur, permettant d'avoir en moyenne 23 ° c dans les appartements. Les couloirs et les escaliers sont en béton apparent ainsi que tous les plafonds. L'entrée de chaque appartement est constituée d'un sas avec une ventilation pour limiter les pollutions chimiques. L'électricité a fait l'objet d'une attention particulière avec des câbles blindés de toutes part et des prises protégées intégrées dans le sol des appartements. Des matériaux anti-ondes ont été choisis : Un filet de protection et des peintures spécifiques. Tous les matériaux ont été étudiés et testés avant d'être utilisés.

Les appartements sont équipés de téléphones filaires et bénéficient d'une connection internet grâce à la fibre.

Prérequis pour habiter : il faut accepter le règlement intérieur. Les locataires jouissent au rez-de-chaussée d'une salle commune et d'accessoires partagés soit 1 voiture et 3 vélos électriques. A la question « comment s'est passée votre intégration avec le voisinage ? » M. Schifferlé répond qu'au début les gens étaient inquiets (probablement à l'idée d'avoir des voisins pas comme les autres) mais qu'aujourd'hui ils sont parfaitement rassurés, il n'y a pas de problèmes.

Un nouveau bâtiment pour EHS devrait voir le jour sur la région de Fribourg

A Genève nous avons rencontré l'architecte Gédéon ABEBE qui est en attente du permis de construire pour la réalisation de 3 bâtiments comprenant 27 appartements. Il s'agit d'un projet immobilier innovant ouvert à tous « 1^{er} arrivé, 1^{er} servi » qui sera protecteur des ondes. La méthodologie de la recherche du lieu est similaire au projet de Zurich. On a retenu des consignes de prudence, ils prévoient de mesurer les champs électromagnétiques au fur et à mesure de la construction et de rectifier les travaux si nécessaire. Les produits utilisés seront de marque qualité Yshield certifié et le mumétal* sera utilisé pour se protéger des ondes. Coût d'un 4.5 pièces (3 chambres) en location : environ 2200 francs Suisse soit de l'ordre de 2000 €.

Retour en France avec des idées plein la tête à mettre en pratique pour le projet Durbon et la démonstration que tout est possible. Nos efforts et notre détermination ne faiblissent pas.

*Mumétal : alliage de nickel et de fer



De gauche à droite sur la photo : Maxence Layet (journaliste scientifique), Laure BIRGY (AZB), Gédéon ABEBE (architecte), Marie-Noëlle BOLLINGER (AZB), Yves-Alexandre Rafalovitch (AZB), Michèle RIVASI (AZB), Jacqueline COLLARD (AZB), Pierre-Marie Thievenaud (AZB), Christine CHARNAY (SOLIHA Provence), Nicolas ANDRE (SOLIHA Provence).

Dons et adhésions

Merci de continuer à nous aider :
Rendez-vous sur notre site ou
envoyez un chèque à :
Association Zones Blanches
9, av du Champ de mars
26 000 Valence

<https://asso-zonesblanches.org>